La HAS juge les dosages de vitamine D inutiles en routine

Compte Test - 2013-11-01 12:08:00 - Vu sur pharmacie.ma

Après une évaluation de l'utilité de réaliser un examen biologique recherchant la quantité de vitamine D (25 OHD) dans le sang dans différentes situations cliniques pour prévenir, suivre ou traiter des pathologies éventuellement associées, la Haute Autorité de Santé (HAS) estime que dans la plupart des cas, doser la vitamine D dans le sang n'apporte pas de renseignements utiles dans la prise en charge des patients.

« Le traitement par vitamine D est nécessaire dans certaines situations cliniques, pour autant dans la plupart des cas, doser cette vitamine dans le sang n'apporte pas de renseignements utiles pour les professionnels de santé. On assiste toutefois à une augmentation du nombre de dosage sanguins de la vitamine D », indique la HAS.

« Doser la vitamine D ne présente aucune utilité démontrée dans un grand nombre de situations cliniques », poursuit la Haute autorité. Parmi ces dernières : mortalité, chute, performance fonctionnelle, cancer colorectal, cancer du sein, cancer de la prostate, hypertension artérielle, maladies cardiovasculaires, allergie, maladies auto-immunes, diabète de type II, maladie rénale chronique, grossesse, maladies infectieuses, performances cognitives, profil lipidique, mucoviscidose.

Concernant les personnes à risque de fracture, la HAS relève une étude suggérant un intérêt du dosage de la vitamine D chez les personnes âgées, mais encore trop peu étayée pour que la HAS puisse recommander le dosage systématique dans cette situation.

C'est pourquoi la HAS recommande de réserver le dosage sanguin de vitamine D au diagnostic de rachitisme et d'ostéomalacie, aux mentions des Autorisations de Mises sur le Marché (AMM) des médicaments de l'ostéoporose et à certaines situations particulières : personnes âgées faisant des chutes répétées, suivi ambulatoire de l'adulte transplanté rénal au-delà de 3 mois après transplantation, traitement chirurgical de l'obésité chez l'adulte.